



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03 58 43 00 59 / e-mail : ajanvier@yonne.fff.fr

COMITÉ DE DIRECTION

PV 263 CD 18

REUNION DU 20 FEVRIER 2020

Présidence : Monsieur Christophe CAILLIET

Présents : Madame Florence BRUNET, Messieurs Dominique AMARAL, Stéphane MOREL, Jean MOUREY, Cédric PLEUX, Thierry RENAULT, Patrick SABATIER, Jean-Louis TRINQUESSE.

Excusés : Messieurs Jérôme BRIFFAUX, Aurélien CHATON, Philippe GAUDIN.

Invités : Messieurs Bruno BILLOTTE (CTD DAP 89), Guillaume PERLIN (éducateur sportif), Arnaud SAUVAGE (co-président de la commission technique).

Début à 19h15 – Madame Florence BRUNET est désignée secrétaire de séance.

Carnet de Famille

Le comité de direction adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Madame Françoise BETY, trésorière du club AACS Cheny ;
- Monsieur Fabien COOL, responsable des équipes de jeunes de l'AJA section amateur, pour le décès de son papa ;
- Monsieur Samuel BILLET, arbitre du District de l'Yonne de Football, pour le décès de son grand-père ;
- Monsieur Corentin GEHAN, salarié de la ligue Bourgogne-Franche-Comté, pour le décès de son grand-père ;
- Monsieur Jean FOURNET-FAYARD, président de la Fédération Française de Football de 1985 à 1993.

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 196 CD 14 du 19 décembre 2019 du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV 198 CD 15 du 08 janvier 2020 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV 211 CD 16 du 20 janvier 2020 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV 237 CD 17 du 28 janvier 2020 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV 254 Fin 6 du 13 février 2020 de la Commission des Finances et Partenariat (interne) : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité

Arrivée à 19h30 de Messieurs Bruno BILLOTTE, Stéphane MOREL, Guillaume PERLIN, Arnaud SAUVAGE et Jean-Louis TRINQUESSE.

2. Communication du Président

En préambule, le Président et le Comité de Direction félicitent les clubs US Joigny (U13), Stade Auxerrois (U15, U15 F et seniors F), Saint Fargeau SF (U18), Sens FC (U18F) et Migennes ASUC (seniors), vainqueurs des Coupes de l'Yonne Futsal.

Les vainqueurs se sont qualifiés pour les finales régionales qui se sont déroulées à DIJON le samedi 8 février pour les séniors (féminines et masculines) et qui se dérouleront le samedi 22 février pour les autres catégories.

Le Président et le Comité de Direction félicitent le FC Champs/Yonne, 1^{er} lauréat du classement intermédiaire du Challenge de la Sportivité – France Bleu Auxerre en Départemental 1.

Le Président et le Comité de Direction félicitent le club de Paron FC pour l'obtention du label Jeunes, catégorie Espoir.

Le Président et le Comité de Direction félicitent la section sportive football du lycée Fourier qui participera, dans l'Ain du 23 au 26 mars 2020, au championnat de France Cadets Excellence UNSS de futsal.

a) Point d'étape sur les licenciés

Le Président fait le point par rapport à la saison dernière à la même date : à ce jour 10 357 licenciés contre 10 949 la saison passée soit une diminution de 5.41 %.

b) Valorisation du bénévolat

Le Président informe le Comité de Direction de la continuité des récompenses des bénévoles par la F.F.F., et plus particulièrement pour le Journée Nationale des Bénévoles, qui aura lieu le 25 avril prochain, et propose la nomination de six membres :

- Madame Francette GAUFILLÉ
- Madame Catherine FONTAINE
- Monsieur Patrick SABATIER
- Monsieur Alain ANASTASIO
- Monsieur Alain MONTAGNE
- Monsieur Jean-Louis TRINQUESSE

c) Finales des Coupes de l'Yonne

Les finales des Coupes de l'Yonne auront lieu le samedi 20 juin à Joigny. La première réunion de préparation aura lieu le mercredi 11 mars à 18h45.

Chef du projet : Patrick SABATIER en collaboration avec la Commission Technique.

d) Journée Nationale des Débutants

La Journée Nationale des Débutants aura lieu le dimanche 14 juin à Appoigny. Le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur (L.F.A.) informe que la dotation qui sera remise à l'ensemble des participants, à savoir un sac à chaussures, sera livrée dans les Districts vers la fin du mois d'avril.

e) Dotations Nike

Le Président informe les membres du Comité de Direction que la commande du District pour 2019-2020 a été prise en compte début septembre. La livraison est prévue pour le mois d'avril.

Il est informé qu'à compter de 2020-2021, la prise de commande sera traitée directement par la L.F.A. après avoir reçu les expressions de besoins de la part des Ligues et Districts, ceci dans le but d'avoir davantage de visibilité sur le processus et de pouvoir répondre plus vite aux éventuels dysfonctionnements. Il est informé également du changement de stratégie que va opérer Nike dès cette année concernant la distribution de l'offre Nike foot amateur dédiée aux clubs. Désormais, toutes les commandes pourront être réalisées via le site www.footamateur.fff.fr et non plus par le réseau de distributeurs agréé.

Enfin, le Président informe le Comité qu'un inventaire est en cours concernant le matériel et le textile au siège du District.

f) Opération Clubs 2^{ème} étoile

Dans le cadre de l'opération clubs 2^{ème} étoile, tous les kits d'une valeur de 500 € non remis à ce jour aux clubs icaunais restant, ont été distribués au District. Les clubs concernés sont :

- IP Bléneau
- US Charny
- AS Chemilly
- Sens Jeunesse
- Saint Valérien EESV

Les clubs cités ci-dessus ont reçu un mail leur informant des modalités de retrait de ces kits au District, avant le 31 mars, délai de rigueur.

g) Don du sang

Le Président rappelle aux membres du comité de direction le partenariat de la F.F.F. avec l'E.F.S. et de la proposition faite lors du dernier comité de direction aux clubs à savoir : entre le mois de décembre et le 12 juillet 2020, mise en place d'un challenge incitant les licenciés et/ou représentants légaux des jeunes licenciés à donner leur sang et en renvoyant au District l'attestation sous l'égide de son club, permettant l'attribution de points. Le club ayant renvoyé le plus d'attestation et cumulé le plus de points sera récompensé d'une dotation surprise lors de la prochaine soirée des champions.

h) Réunion de secteurs

Le Président, après avoir remercié les membres ayant participé aux diverses réunions, expose aux membres du Comité de Direction, le compte rendu des réunions de secteurs :

- 12 dates entre novembre 2019 et début février 2020 ;
- Un peu plus de 100 clubs invités : un peu plus de 50 % se sont déplacés ;
- Licences :
 - ✓ Difficultés à récupérer en temps et en heure les demandes de licences (surtout cette année où il y a eu le renouvellement du cachet médical) ;
 - ✓ A considérer : impact de nouvelles dispositions financières incitatives sur les seules licences en renouvellement avant le 15 juillet.

- Formation des éducateurs/dirigeants : retour positif ; en général les éducateurs responsables des équipes en charge sont modulés ou se sont inscrits dans la formation du module correspondant ;
- Challenge urbain/rural : proposition de la dénomination de ce challenge et de le modifier sous la nomination de 3 groupes sous la forme d'appellation du label (élite/excellence et espoir) ;
- Arbitrage : en règle générale les clubs sont en règle, mais émettent la difficulté à recruter et/ou à former des arbitres ;
- Foot loisirs : difficulté à développer le foot loisirs, demande de revoir la formule du challenge de convivialité ;
- Tour de tables/questions diverses :
 - ✓ Sont revenues essentiellement les amendes sur le football animation ;
 - ✓ Beaucoup de clubs ont demandé de rencontrer d'autres clubs dans le football animation en changeant de secteurs : une certaine lassitude de rencontrer les mêmes clubs, plus de plateaux au calendrier ;
 - ✓ Majorité des clubs présents ont des difficultés de terrains (état, entretiens, nombre).

En conclusion : réunions très appréciées non seulement par les clubs mais aussi par les membres ayant participé.

i) **Dossier AVALLON FCO / Commissions technique et d'appel du District de l'Yonne de Football**

Le Président fait lecture du relevé de décision de la commission d'appel de la Ligue :

« *La Commission,*

Au regard des nouvelles informations portées à sa connaissance,

CONSTATE que M. Farid AZARKAN, éducateur principal de l'équipe U15 du club AVALLON F.C.O., a bien suivi le module U15 sous l'ancienne formule des formations d'Educateurs (Initiateur 2 –2008),

INFIRME la décision de la commission d'appel du District de l'Yonne de Football en date du 27/01/2020,

DIT l'équipe U15 du club AVALLON F.C.O. en droit d'accéder à la phase U15 Intersecteurs, TRANSMET la décision à la commission régionale sportive et au Conseil d'Administration de la LBFCF pour les suites à donner. »

Le Président informe le Comité de Direction des probables conséquences de cette décision sur la participation des équipes icaunaises en inter secteurs U15.

Après un large débat, le Comité de Direction mandate son Président afin d'exprimer son mécontentement auprès de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté sur les conséquences induites par les décisions de la commission régionale d'appel.

3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Informations budgétaires

Le Bureau Exécutif de la L.F.A. valide la méthodologie d'arbitrage financier suivante au titre de la saison 2019-2020 :

➤ Méthode d'affectation des crédits :

- Réaffectation de l'enveloppe de 400 K€ de la Coupe du Monde 2019 sur les priorités Ambition 2020 ;
- Suppression des aides PEFA non activées et réaffectation de la somme correspondante sur les sections sportives scolaires ;
- Augmentation de l'enveloppe budgétaire globale de 200 K€ dédiée uniquement au système de bonus/malus.

➤ Bonus/malus appliqués dans les conditions suivantes :

- Non-retour des comptes au 31/01/2020 : malus de 5 000 € pour les districts et 10 000 € pour les Ligues ;
- Non-respect des partenaires majeurs de la F.F.F. : malus calculé selon la valeur du contrat de sponsoring ;
- IRFF non régionalisé : malus de 20 000 € pour les Territoires ;
- Non utilisation de l'Observatoire des comportements : malus de 2 000 € par Centre de Ressources ;
- Non-respect du calendrier électoral de la FFF : malus de 5 000 € pour les Districts et 30 000 € pour les Ligues ;
- Un bonus appliqué aux Ligues respectant le plan d'actions initial (montants à définir selon crédits à disposition et niveau d'atteinte des objectifs prioritaires).

Le Bureau Exécutif décidera du montant attribué à chaque territoire lors de sa réunion du vendredi 6 mars 2020 et procédera au règlement du solde des subventions vers le 15 avril 2020, selon l'échéancier en vigueur.

b) Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Les clubs non en règle suite au deuxième rappel effectué le 13 février 2020, sont :

- Sens Éveil
- Druyes
- Saint Martin du Tertre

c) Suivi du Budget

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget

d) Suivi des subventions CNDS, CO CD et des CO LFA

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions.

e) Annexe 1 de l'Annuaire du District : droits financiers et amendes

Le Président propose à la commission des finances et partenariats de travailler sur les modifications à adopter pour 2020-2021 lors de la réunion du 26 février 2020.

4. Rapport des commissions**a) Commission Technique**

Les membres de la Commission Technique présentent au Comité de Direction le compte rendu de leurs réunions à savoir sur :

- Le foot loisir et sur la réflexion de nouvelles pratiques dans cette discipline ;
- Le festival U13 ;
- Les réflexions à apporter pour la saison 2020-2021 sur le pass coaching et l'arbitrage à la touche par les jeunes ;
- La règlementation des championnats jeunes, futsal et féminin.

Le Comité de Direction demande que le calendrier prévisionnel de toutes les catégories jeunes soit soumis à son approbation lors de sa prochaine réunion.

b) Commission de Féminisation

La Présidente informe le Comité de Direction de la Journée de la femme qui aura lieu le 21 mars 2020 et se déroulera en deux parties, en lien avec le département féminin de la Commission technique :

- Rencontres EFF, U15F, U18F et Seniors F au stade d'Appoigny tout au long de l'après-midi, sur le thème : « une licenciée amène une non licenciée » ;
- En soirée, invitation des dirigeantes, arbitres féminines, animatrices, éducatrices et éducateurs en charge d'équipe féminines à la Fédération Française du Bâtiment à AUXERRE, afin de les récompenser pour leur investissement, à un apéritif dinatoire suivi d'une pièce de théâtre.

Cette manifestation permettra de constituer le dossier « *Mesdames, franchissez la barrière* », qui sera complété par le challenge féminin.

5. Questions diverses

- Demande du club AS Serein de reprendre la décision du PV 196 CD 14 du 19 décembre 2019 et de sursoir l'amende infligée de 35 € pour non renseignement de responsable équipe féminine sur Footclubs.

Les membres du Comité de Direction décident à l'unanimité de maintenir l'amende de 35 € appliquée pour ce club.

-
- Demande de Monsieur Daniel ZEPPEL, ancien arbitre. Le Comité de Direction émet un avis favorable et demande à la C.D.A. de prendre attache avec la C.R.A. et la Ligue pour suite à donner.

 - Informations du Président relatives aux élections du Comité de Direction du 3 octobre 2020

Le Comité de Direction décide de revoir la composition de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales, afin que personne ne soit susceptible d'être sur une liste électorale pour la prochaine mandature et de la présenter au prochain Comité de Direction.

6. Prochaine réunion du Comité de Direction

Mardi 14 avril 2020 à 19 heures.

--

Séance levée à 22h15

Le Président du District de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET

La Secrétaire de séance
Florence BRUNET